

L'avenir de l'instruction supérieure dans la Suisse française

Autor(en): **Rambert, Eug. / S.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 18

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'avenir de l'instruction supérieure dans la Suisse française, par Eug. RAMBERT.

Sous la forme d'une causerie épistolaire avec M. le professeur Aug. de la Rive, de Genève, M. Rambert vient d'aborder une question capitale pour le pays, celle de l'instruction supérieure. Il s'attache à démontrer que chacun des cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud s'épuise en efforts sur-humains pour développer chez lui un ensemble d'études universitaires ; que de cette dissémination de forces résulte forcément l'impossibilité de bien faire, et qu'il n'y a et ne peut y avoir de salut que dans une association de ces cantons pour la création d'une université dont les cours auraient leur chaire, l'un à Genève, un autre à Neuchâtel, un troisième à Lausanne, etc.

Mais d'abord, que comprend M. Rambert sous le nom d'études universitaires ? Écoutons ce qu'il dit : « La science proprement dite n'est pas seule à progresser : ses applications se multiplient et font sentir le besoin d'une culture supérieure pour des vocations plus diverses. Autrefois on faisait des études en vue de ce qu'on appelait les vocations libérales. Qu'est-ce aujourd'hui que les vocations libérales ? Il est bien tombé, cet orgueil universaire, et il tombera de plus en plus. Déjà on crée, en faveur des vocations techniques, des établissements qui embrassent un champ différent, mais non moins vaste que celui des universités proprement dites. Le jour n'est pas loin où on en fera autant pour le commerce, autant pour l'agriculture, et d'une manière générale pour toutes les grandes applications de l'activité humaine. Ainsi le champ de l'instruction supérieure s'élargit indéfiniment. S'il est très ridicule de vouloir en chasser le grec et le latin, il est encore plus ridicule de n'en faire qu'une question de grec et de latin. L'idéal des sociétés modernes n'est plus celui du moyen-âge. Sous le nom d'université ou sous tout autre nom, on entendra désormais un cycle de vastes établissements, réfléchissant chacun à leur manière l'ensemble de la civilisation, et dirigeant leurs applications vers les carrières les plus diverses. Ce qu'il y a de meilleur, à mon gré, dans le projet vaudois, c'est qu'il entre franchement dans cette voie. S'il existe encore parmi nous des hommes imbus des vieux préjugés universitaires, ils y ont eu, grâce

» à Dieu, peu de part. Sans affaiblir les études classiques, déjà trop faibles, on a élargi le sens de ces mots « instruction supérieure, » et l'on a appelé une plus grande partie de notre jeunesse à venir en recevoir le bienfait... »

Nous ne pouvons qu'applaudir à un exposé aussi largement conçu des besoins de notre époque. Il est évident que pour tous ceux qui ne voient dans une Académie qu'une vieille fille, héritière de traditions qu'elle ne doit pas secouer, les idées de M. Rambert respireront un air de jeunesse qui ne leur conviendra guère. Comment ! parler commerce, agriculture, dans l'Université ! Eh ! oui, sans doute, et quand on le fera, plusieurs de nos établissements d'instruction supérieure prendront un air de vie et de santé dont ils ont grand besoin.

Mais M. Rambert ne se dissimule pas que la réalisation d'un tel programme n'est possible qu'avec de l'argent, beaucoup d'argent ! Ce n'est que par l'association des forces qui existent dans les cantons romands que l'on parviendra à faire ce que chacun d'eux ne pourra jamais exécuter à lui seul.

M. Rambert laisserait dans chaque ville une faculté générale de lettres et sciences ; ces facultés pourraient même, entre Genève et Lausanne, par exemple, ou entre Lausanne et Neuchâtel, se prêter leurs professeurs spécialistes, comme cela s'est déjà fait quelquefois. La théologie resterait en dehors du concordat établi entre les cantons romands, à cause du caractère ecclésiastique que son enseignement revêt nécessairement.

Sans vouloir tracer dès à présent un programme arrêté de la future Université et de la répartition de son enseignement entre les différentes villes, M. Rambert pose quelques bases sur lesquelles peut s'engager la discussion. Ainsi, il voudrait une faculté de médecine à Genève, une forte école de droit à Lausanne, une faculté commerciale à Genève et une faculté technique à Neuchâtel, une faculté agricole à Lausanne et une faculté des Beaux-Arts à Genève. Il pourrait y avoir également une faculté pédagogique qui pourrait être établie à peu près indifféremment à Genève, à Lausanne ou à Neuchâtel ; cette dernière ville paraîtrait plus particulièrement désignée dans ce but, ensuite de l'essai qu'elle en a déjà tenté. Cette faculté aurait pour but de former des professeurs pour l'enseignement secondaire.

Ajoutons que les dépenses qu'occasionnerait cette belle organisation seraient supportées par la Confédé-

ration, les cantons romands et les largesses des particuliers.

Nous n'en dirons pas davantage. Les lignes qui précèdent ont toute la sécheresse du résumé et ne peuvent donner qu'une idée bien imparfaite de la conception large et généreuse de M. Rambert. Plusieurs crieront à l'utopie; qu'ils lisent les lettres elles-mêmes, et il en est bien peu qui ne se sentiront charmés par ce beau rêve et qui ne formeront le vœu de le voir devenir une réalité; le jour où ce vœu sera dans le cœur de tous, l'Université de la Suisse romande sera fondée. S. C.



M. Buisson à Lausanne.

La solution.

Il n'y a guère de solution absolue, de réponse positive à un problème donné que dans les sciences exactes. Le grand problème de la destinée spirituelle de l'humanité ne se résout point si facilement; s'il en était autrement la salle du Casino n'aurait pas servi d'arène aux philosophes et aux théologiens à la recherche de la meilleure des religions.

Nous entendons dire assez fréquemment: « Tiens, c'est curieux, M. Buisson est bientôt oublié, on n'en parle presque plus, et c'est à peine si M. Réville a laissé parmi nous quelque faible écho de sa célébrité. Comme nous sommes légers, indifférents!... »

Voilà par exemple un singulier langage. Hé quoi, vous auriez voulu que les Lausannois, se laissant entraîner sans examen et sans contrôle aux discours à effet des champions du christianisme libéral, eussent abandonné comme une défroque la religion de leurs pères, pour se jeter tête baissée dans les bras de ce Dieu vague que ces messieurs appellent l'idéal?...

J'aimerais autant qu'on nous dise que nos âmes n'avaient aucun repos avant d'avoir entendu M. le professeur Chappuis, et que nous attendions ses affirmations pour nous décider à croire en Dieu et à être chrétiens. Ce serait vraiment à désespérer de l'avenir intellectuel de notre pays. Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci.

« Les discussions théologiques ne convertissent point, dit quelque part M. Poulain, après de longs débats, chacun rentre sous sa tente, aussi convaincu qu'il l'était avant d'en sortir de la bonté de sa cause. Toutefois, de ce que les débats religieux donnent lieu à des abus et sont souvent stériles, il n'en résulte pas qu'on puisse ou qu'on doive toujours s'y soustraire. La guerre est un mal en soi, et pourtant il y a des guerres légitimes et nécessaires, même selon l'Évangile. »

Non, ces débats n'auront convaincu personne, mais ils étaient nécessaires et feront beaucoup de bien. Il est vrai que le calme rétabli, nous reviendrons peu à peu à nos moutons, mais à nos moutons dépouillés de quelques flocons de laine hâlés par le soleil, souillés de poussière et laissés aux épines du chemin. Si nous voulions faire un jeu de

mots, nous dirions: laissés aux épines du buisson.

C'est l'opinion générale, il y avait quelque chose à faire, et n'en déplaise à un honorable adversaire du christianisme libéral, la comparaison faite par M. Réville, quoique paraissant préparée pour une population horlogère, n'en a pas moins sa raison d'être, et sa justesse à Lausanne: « Quand l'horloge du clergé retarde il faut la remettre à l'heure. »

Oui, il fallait ces disputes religieuses et philosophiques, ce mouvement un peu brusque, pour que l'orthodoxie à la lettre, l'orthodoxie stationnaire et pédante, qui fait plus d'indifférents que de convertis, soit amenée à discuter et à faire des concessions qui, sans cela, auraient été indéfiniment ajournées. Il va sans dire que nous ne faisons ici aucune allusion à l'éminent professeur dont les séances ont été écoutées de tous avec le plus vif intérêt, et dans lesquelles il a montré une grande largeur de vues et de principes.

En entendant les discussions sans nombre qui s'établissent partout, à l'occasion des séances données au Casino, chacun a pu se convaincre combien est grand, parmi la population intelligente, le désir de voir élucider certaines questions religieuses. Et ce besoin de savoir le pourquoi des choses, cette sensation qui se manifeste dès qu'une voix assez courageuse se fait entendre, prouvent d'une manière évidente que ce n'est point par une orthodoxie étroite et obscure qu'on forme des convictions.

Nous avons donc lieu d'espérer que les conférences qui viennent de préoccuper à un si haut point les cantons de Neuchâtel et de Vaud, et tout particulièrement la population lausannoise, auront pour effet de répandre toujours plus dans les masses un désir sincère d'édification morale et religieuse, le meilleur mobile qu'on puisse opposer à l'indifférence.

Outre la réforme de l'enseignement religieux dans les écoles reconnue nécessaire par tout le monde, ne serions-nous pas en droit d'attendre aussi quelque amélioration dans les prédications du dimanche?... Faute de texte sérieusement étudié, de discours instructifs, des méditations toutes faites, véritables chapelets de passages bibliques et de lieux communs, débités avec une emphase énervante, font trop souvent les frais de la chaire. C'est dur à dire, mais c'est vrai.

Il faut que le culte accorde quelque chose à l'intelligence, à l'esprit; il faut qu'on s'instruise à l'Église. C'est le seul moyen d'éviter ces conversations oiseuses, légères dans lesquelles le ridicule est souvent jeté sur la religion faute de la connaître. Nous voudrions oser dire à ceux qui ont mission de parler du haut de la chaire et qui sont chargés de nous rappeler les enseignements du divin Maître: « Pour ces gens qui cherchent à s'éclairer et que l'obscurité, le genre routinier du culte lassent quelquefois, donnez des explications instructives, parlez au cœur, aux différentes situations de la vie, intéressez d'abord, faites des convictions avant d'exiger une foi aveugle dont le frêle édifice s'ébranle et croule au moindre souffle de vent contraire. Ne pleurez pas sans cesse sur